

Séance du : 27 février 2025

n° 01/2025

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-sept février à 17 heures 30.

Le Comité Syndical, régulièrement convoqué le 20 février 2025, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au foyer rural d'Avignonet Lauragais, siège du Pole d'Equilibre Territorial et Rural, sous la présidence de M. HEBRARD Gilbert.

Mr Laurent Hourquet est désigné comme secrétaire de séance.

Etaient présents :

Délégués titulaires :

Christine BIGNON, Catherine LATCHE, Patricia MALMAISON, Nathalie NACCACHE, Karine NAVARRO, Florence SIORAT, Estelle VILESPY.

Brice ASENSIO, Serge BARTHES, Robert BATIGNE, Pierre BODIN, Guy BONDOUY, Christian CESSSES, François DEMANGEOT, Christian FABRE, Michel FERRET, Philippe GREFFIER, Gilbert HEBRARD, Laurent HOURQUET, Olivier JULLIN, Christian LAGENTE, Jean-Marie PETIT, Christian PORTET, Christophe PRADEL, Alain SCHMIDT, Serge SERRANO, John STEIMER, Gilles TERRISSON, Raymond VELAND, Rémy ZANATTA.

Délégués suppléants représentant un délégué titulaire :

Pascal ASSEMAT, Alexia BOUSQUET, Reine EXPERT, Marie-France LOISEL.

En exercice : 63

Présents : 34

Avait donné pouvoir :

Valérie GRAFEUILLE-ROUDET à Christine BIGNON, Sophie ADROIT à Florence SIORAT, Serge CAZENAVE à Serge SERRANO, Lison GLEYSES à Gilbert HEBRARD, Jean-Luc GOUXETTE à Christian FABRE.

Nombre de voix : 39

Excusés :

Philippe BARBASTE, Evelyne CESSSES, Philippe HEDIN, Serge KONDRYSZYN, Philippe LASMAN, Martine MARECHAL, Hélène MARTY, Virginie MIR, Pierre MONOD, Christiane PALOSSE, Charly SERRES.

Objet : Demande de subvention d'ingénierie 2025 auprès de la Région Occitanie

Vu la délibération n°23/2014 du 15 septembre 2014 portant modification des statuts du Syndicat Mixte du Pays Lauragais,
Vu l'arrêté inter préfectoral du 24 décembre 2014 portant transformation du Syndicat Mixte du Pays Lauragais en Pôle d'Equilibre Territorial et Rural du Pays Lauragais,
Vu le Contrat Territorial Occitanie 2022-2028 signé entre le PETR du Pays Lauragais et la Région Occitanie le 4 décembre 2023 à Villefranche de Lauragais,

Monsieur le Président rappelle que depuis 2015, le Pays Lauragais s'est structuré en PETR, articulé autour de 3 principales missions : la Planification (compétences SCOT et PCAET), le portage du GAL des Terroirs du Lauragais (programmation Leader) et l'élaboration du projet de territoire.

Monsieur le Président indique que la Région Occitanie Pyrénées Méditerranée, dans le cadre de son dispositif de contractualisation, prévoit de poursuivre son soutien à l'ingénierie des territoires organisés et notamment auprès des Pôles d'Equilibre Territoriaux et Ruraux.

Au regard des missions et compétences du PETR et à l'ingénierie nécessaire à leur réalisation, et tenant compte de la position de la Région de diminuer de 5% sa dotation annuelle par rapport à 2024 comme mentionné dans son courrier du 13 janvier 2025, il est proposé de solliciter une subvention d'ingénierie à hauteur de 52 250 € pour l'année 2025.

Il convient donc aujourd'hui de solliciter ces crédits auprès de la Région Occitanie Pyrénées Méditerranée.

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical, à l'unanimité :

- 1°) **Autorise** le Président, ou son représentant, à solliciter les subventions d'ingénierie de développement territorial auprès de la Région Occitanie Pyrénées Méditerranée,
- 2°) **Autorise** le Président, ou son représentant, à signer tout document nécessaire à la mise en œuvre de cette présente délibération.

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.

Fait à Avignonet-Lauragais, le 27 février 2025

Le Président



Gilbert HEBRARD

Monsieur le Président certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Toulouse dans un délai de 2 mois, à compter de la présente publication, par courrier postal (68 rue Raymond IV, BP 7007, 31068 Toulouse Cedex 7 ; Téléphone : 05 62 73 57 57 ; Fax : 05 62 73 57 40) ou par le biais de l'application informatique Télérecours, accessible par le lien suivant : <http://www.telerecours.fr>.

Pôle d'Equilibre Territorial et Rural du Pays Lauragais

Siège : Mairie d'Avignonet Lauragais

Siège Administratif : 3 Chemin de l'Obélisque. 11320 Montferrand - Tél.

Courriel : contact@payslauragais.com

REÇU EN PREFECTURE

le 05/03/2025

Application agréée E-legalite.com

99_DE-031-200050938-20250227-01_2025-DE